

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre Assemblée générale de printemps au Centre de Congrès de Beaulieu. En grande première, nous avons décidé de combiner cette assemblée avec la Cérémonie de remise des Trophées PERL, qui aura lieu dans ces murs, mais élargis, à partir de 18h30 !

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique et associatif qui ont accepté notre invitation. Je salue la présence de M. Daniel Brélaz, Conseiller national et Président du Conseil d'administration des TL, ainsi que M. Jean-Jacques Schilt, Président du Centre Sportif de Malley SA. M. Pierre-Olivier Wellauer, Président de Lausanne Tourisme. Mme la Préfète Clarisse Schumacher Petoud et MM. les Préfets Serge Terribilini et Pascal Dessauges. M. Olivier Rau, Membre de la Direction du Centre Patronal, M. Philippe Doffey, Directeur général Retraites Populaires, ainsi que M. Christophe Jemelin, responsable d'unité Développement de l'offre au sein des Transports publics Lausannois.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région ainsi que les anciens syndics et élus communaux qui ont fait le déplacement ce soir. Merci aussi à vous toutes et tous que je n'ai pas nommément cités.

Qui dit « présents » se doit aussi de relever quelques personnes qui regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres ce soir.

Permettez-moi de citer Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, ainsi que M. Olivier Français, Conseiller aux Etats. Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Etat, qui prennent congé de M. Pierre-Yves Maillard, en marge de la séance du Grand Conseil. Sont aussi excusés de manière non exhaustive Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, M. Martin Vetterli, Président de L'EPFL, Mme Andreane Jordan Meier, Cheffe de service du SPEI, M. Benoît Biéler, nouveau Directeur du SDOL, M. Georges Zünd, Directeur général de la Fédération Vaudoise des entrepreneurs, M. Lionel Eperon, Directeur général de l'enseignement postobligatoire, et M. Christian Gratier, Directeur de Pro Senectute.

La Municipalité de Paudex se devait elle de choisir entre notre séance et celle en faveur de sa population, à qui elle présente à l'instant le projet de BHNS. Son choix est le bon, puisqu'en faveur de toute notre agglomération.

Pour respecter la tradition, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Grégoire Junod, Syndic de la Capitale et Président de ces lieux.

Mesdames et Messieurs,

Commençons par une bonne nouvelle : le 11 avril dernier, notre appréciée collègue Tinetta Maystre a été désignée par le Conseil d'Etat pour reprendre la présidence du Conseil d'administration des TL, en remplacement de Daniel Brélaz, qui arrive en fin de mandat. Cette nomination est une fierté pour notre association qui voit sa Présidente de la Commission des transports nommée à cette charge, et nous la félicitons. Par contre, je me dois de sortir un « carton jaune », à l'égard de l'instance qui a cru bon de faire modifier la « brève » mise en ligne par 24 Heures, en faisant supprimer la mention de la présidence de commission de Tinetta Maystre au sein de Lausanne Région !

ZIZA Système de gestion des zones d'activités

Ce dossier a amené les associations de nos communes à enchaîner en 2018 les séances pour éviter que le projet de directive élaboré par le canton n'amène tout simplement à lui confier « pleins pouvoirs » pour le devenir de nos zones d'activités. Si nous comprenons parfaitement que sans coordination le « bronx » pourrait s'installer, nous nous devons de rappeler que l'aménagement du territoire reste une des rares compétences des communes. Au surplus, l'utilisation dans le communiqué de presse du canton du mot « moratoire », dans l'annonce de la validation par le Conseil fédéral de la 4^{ème} révision du Plan Directeur cantonal, est erronée. Nulle part ce terme n'apparaît dans la position fédérale sur les ZIZA. Il y a des mots qui créent de fortes tensions, que nous avons vécues, et que nous vivons encore dans la révision de nos PGA pour les zones d'habitations. Le projet de directive est aujourd'hui abandonné.

En date du 19 mars, le COPIL du PALM a chargé sa cellule opérationnelle d'« établir, en coordination avec la direction technique élargie au Service de l'Economie, à Lausanne Région et Région Morges, le SGZA pour le PALM ». Les enjeux sont énormes pour notre région et la nécessité d'aller vite n'est pas contestée. Une des difficultés à résoudre sera dans la coordination entre périmètres d'agglomération et ceux des districts. Nos secteurs Nord et Est vont devoir se montrer inventifs, particulièrement dans le district de Lavaux-Oron, qui compte quelques communes ne faisant partie d'aucune association régionale. C'est donc au pied du mur que se voit le maçon. Lausanne Région a pour but de bâtir ce qui de prime abord peut paraître impossible.

En date du 2 avril a eu lieu un atelier sur cette thématique, organisé par les services cantonaux.

Décisions du conseil d'Etat :

- Abandon de la directive sur le SGZA.
- Mise en place d'un système de gestion fondé sur le plan directeur cantonal (mesures, D1, D11 et D12).
- Nécessité d'élaborer des stratégies régionales de gestion des zones d'activités pour lever le « moratoire » sur la création de nouvelles zones d'activités.
- Définition de périmètre « minimaux », en l'occurrence périmètre PALM et périmètre des districts. Intégration de la commune dans son ensemble, possibilité d'agrandir le périmètre mais pas de le diminuer.

Lors de nos rencontres en 2017 et 2018 avec les 27 Municipalités de Lausanne Région, nous avons anticipé la problématique à venir des zones d'activités, et des inventaires « à compte d'auteur » leur avaient été présentés. Ce « coup d'avance » nous sera à coup sûr profitable pour les travaux à venir.

Rencontres Municipalités - Entreprises

Depuis le début de l'année, 4 nouvelles Rencontres Municipalité-Entreprises ont eu lieu :

- Savigny - 6 février
- Cugy - 21 mars
- Prilly - 3 avril
- Villars-Ste-Croix - 11 avril

La thématique principalement traitée par des orateurs externes était : la réforme de la fiscalité des entreprises – les enjeux de la RIE III et de la RFFA. Depuis le lancement de ces rencontres en avril 2018 avec Froideville qui a « ouvert les feux », plus de 800 entrepreneurs ont été accueillis dans le cadre de ces événements. Chaque fois, la participation est au rendez-vous et les invités ont échangé entre eux et avec les autorités bien au-delà de la partie officielle (objectif premier de ces rencontres).

Merci, au nom des Communes déjà bénéficiaires de notre « Back Office », à l'équipe « chic et choc » de notre association. C'est une fierté pour votre serviteur de pouvoir s'appuyer sur ce qui est un véritable « Centre de compétences ».

Seniors

En février 2018, la commission Seniors a souhaité établir **un état des lieux, puis un diagnostic, de l'offre existante en matière de prestations en faveur des seniors dans les 27 communes.**

L'analyse réalisée par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP) a été présentée aux communes dans le cadre d'une passionnante Journée de réflexion, qui a eu lieu le 20 mars dernier à Pully, ici remerciée pour son accueil.

Une centaine de personnes ont pris part à cette Journée, dont 52 municipaux et conseillers communaux (un record). Tous les participants se sont exprimés au travers des 4 ateliers de parole. Un compte-rendu détaillé des remarques et des souhaits formulés à cette occasion sera disponible à fin mai prochain.

A partir de là, la commission Seniors peut s'appuyer sur une base solide pour élaborer des projets, voire proposer des mesures, permettant d'atteindre ses objectifs prioritaires, soit :

- Soutenir les communes dans la valorisation (du savoir-être et du savoir-faire) des seniors.
- Soutenir les communes dans le maintien des liens existants entre les seniors, leur communauté et leur quartier.

Je profite ici pour remercier, en votre nom à toutes et à tous, le Président de cette Commission, Serge Sandoz Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne, dont l'apport a été déterminant pour « transformer l'essai », comme dirait un rugbyman, en projet dont l'avenir est désormais assuré.

Avant de conclure, permettez-moi de vous faire part d'une réflexion que nous menons, pour l'instant « à huis clos », avec notre estimée Secrétaire générale, Patrizia Marzullo Darbellay :

La Société civile va désormais vivre une accélération dans son approche des priorités, qui feront notre futur et celui de nos descendants. Nul besoin d'être historien ou sociologue pour mettre en regard « Mai 68 » (j'y étais ... à Lausanne) et les jeunes et moins jeunes qui manifestent aujourd'hui en faveur du climat, et d'une autre façon de consommer.

Vous l'aurez compris, nulle pierre à jeter sur nos représentants politiques, dont nous sommes à 100 % « partie prenante », pour leurs actions ces dernières décennies. Ils ont œuvré pour la prospérité de nos habitants et mis en place, particulièrement en Pays de Vaud, un filet social en faveur de celles et ceux à qui la chance a tourné le dos. Lausanne Région n'est pas en reste, grâce aux actions menées par ses Commissions « Affaires sociales » et « Formation et emploi des jeunes ». Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait ces vingt dernières années.

Mais pour votre Secrétaire générale et votre Président, le moment est venu d'anticiper sur les nouveaux défis qui nous attendent. La question que certains pourraient valablement se poser concerne le rôle de notre association dans cette mutation de notre société. La réponse est simple : si les instances de rang supérieur vont empoigner la problématique à bras le corps, du moins à lire les slogans à la veille des élections fédérales, le « train législatif » est lui déjà partiellement sur des rails, dont la station terminale se nomme « Communes ».

Il va nous incomber d'être inventifs, nous les Communes qui sommes le Berceau de la Démocratie, pour mettre en musique les partitions écrites au niveau cantonal et fédéral. C'est bien là que Lausanne Région pourrait jouer un rôle fédérateur, en partageant avec vous et pour vous les bonnes pratiques que chacun d'entre nous va devoir ou vouloir développer. Rappelez-vous, celles et ceux qui écrivent les lois, ordonnances et autres réglementations, ne quittent que rarement la rhétorique pour mettre la main à la pâte.

Une première piste pourrait consister à revoir l'utilisation, donc les attributions, de notre Fonds Capital Développement, auquel il suffirait d'adjoindre le terme « Durable » pour marquer notre volonté « d'aller de l'avant » dans une cause qui nous tient, j'en suis certain, toutes et tous à cœur. Un des défis sera de ne pas laisser la récupération politique partisane s'installer. Mais c'est un problème marginal, Lausanne Région ayant fait la preuve de tout temps que ce n'est pas l'étiquette qui compte, mais le contenu du projet.

Conclusion

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les représentants des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et votre personnel pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux de Lausanne Région, ainsi qu'à l'équipe de notre secrétariat, toujours engagée et efficace, prête à déplacer des montagnes pour la cause régionale.

Bravo à notre collaboratrice Fabienne Saugy, qui vient de fêter son dixième anniversaire. Son énergie ne s'est pas émoussée au fil du temps ; bien au contraire, elle s'est renforcée.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je vous rappelle qu'à l'issue de cette Assemblée générale se déroulera la 17^{ème} cérémonie des Prix Entreprendre Lausanne Région 2019 ! Si vous avez « raté » l'inscription, pas de problème, vous serez les bienvenus, ce d'autant plus que nous vous avons déjà compté pour le cocktail qui suivra !

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 30 avril 2019

Gustave Muheim